



Communiqué du 6 juillet 2014

Chers collègues,

Ce samedi 5 juillet, l'intersyndicale s'est déplacée à Mende pour être reçue, à sa demande, par des conseillers du 1^{er} Ministre et du ministère de l'intérieur. Cet échange fut cordial et très satisfaisant, car nous avons eu le ressenti d'être écouté et entendu ce qui n'est pas forcément le cas dans notre département.

Nous avons pu aborder sereinement des points comme la réforme territoriale, le temps de travail, la réforme de la filière, mais plus encore nos problèmes locaux comme le manque de considération des organisations syndicales avec l'absence de dialogue social. Et pour finir, bien sûr le gros problème des sanctions avec notre demande de levée totale de ces dernières ce qui serait la condition sine qua non à un nouveau départ et à la reconstruction de notre SDIS.

En complément, nous souhaitons par le biais de ce communiqué éclaircir la position des organisations syndicales.

Concernant le dernier protocole, comme vous avez pu le constater, nous avons trouvé un consensus sur le temps de travail avec :

- pour le 24h : un 80+10 à partir de 2016
- pour le 12h : en raison de l'annonce du Président du conseil général sur l'annulation de son engagement à créer 100 postes de SPP nous préférons faire une étude sur ce régime pour une mise en place éventuelle et réfléchie à la même date.
- pour la réforme de la filière : elle serait appliquée comme nous le souhaitons de manière cohérente, sous forme d'échéancier sans laisser personne sur le bord de la route.
- pour les sanctions : c'est actuellement notre point de désaccord. Nous avons depuis longtemps demandé la levée totale de ces dernières et ce avec l'appui de nombreux chefs de centres et d'officiers qui souhaitent tourner la page.

Notre démarche s'inscrit dans une volonté de reconstruction du SDIS. Il nous paraît indispensable pour atteindre ces objectifs que la direction montre également ces engagements à nous suivre sur cette voie en retirant l'ensemble des sanctions ainsi que les plaintes déposées.

De surcroît, force est de constater que si l'on analyse ce protocole, nous pouvons rapidement en déduire que si on nous avait pris en compte et écouté dès le mois de décembre, ce conflit n'aurait jamais commencé et par conséquent on aurait certainement évité ces débordements regrettables.

En clair, nous validons le protocole qui nous est proposé aujourd'hui, si toutefois nous y ajoutons la clause de retrait TOTAL des sanctions ainsi que des plaintes déposées par le SDIS contre ses hommes ce qui sera le préalable à une sortie de conflit. Nous dénonçons tout de même la volte-face de la direction sur le 12h et encore plus grave sur l'annulation des 100 créations de postes.

Pour en finir sur notre évaluation de la situation, le SDIS est un établissement public autonome financé par le conseil général mais aussi par les communes pour lesquelles il est mis en œuvre des moyens humains et techniques au service de nos concitoyens afin d'assurer des missions de protection des personnes, des biens et de l'environnement. Tout ceci pour sensibiliser sur le fait qu'il est grand temps que l'on se consacre pleinement sur nos missions premières avec un sérénité et une tranquillité d'esprit et que l'on arrête de regarder en arrière. Notre métier est complexe et nécessite un engagement à 200% !

« IL NE TIENT QU'AUX AUTORITES DE METTRE UN TERME A CE CONFLIT »

Notre profession est et doit rester synonyme de solidarité et d'entraide, donc restons unis et faisons bloc pour les collègues menacés de sanctions.

Rachid BAALI

Sébastien GAL

Jérôme RAYNAL

Fabrice ARMAND

Gilles MERCIER